

irefe^o

SE FORMER POUR AGIR

Guide des pratiques sanitaires pour la formation en présentiel



COVID-19

**CORONAVIRUS,
POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES**



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



SI VOUS ÊTES MALADE
Porter un masque chirurgical jetable

PREAMBULE

L'IREFE est autorisé depuis le 11 mai 2020 à accueillir dans ses locaux des stagiaires en formation.

Ce guide a pour vocation de préciser les modalités d'application des gestes barrières dans le cadre des formations réalisées en présentiel au cours de cette période.

Nous avons mis tout en œuvre pour vous accueillir dans les meilleures conditions en respectant les gestes barrières et les mesures sanitaires indispensables pour continuer à se protéger.

Nous vous invitons à prendre connaissance de ce guide qui vient en complément du [règlement intérieur](#).

Ces règles s'appliquent pour les formations réalisées dans les locaux de l'IREFE situés 78 rue de Crimée 75019 Paris. Pour les formations réalisées dans les UTI, un document spécifique s'appliquant à ses locaux vous sera adressé.

Pour les formations en INTRA, ce sont les règles de l'entreprise qui s'appliquent. Elles devront être communiquées à l'IREFE avant la réalisation de la formation.

Au plaisir de vous retrouver dans ces conditions adaptées que nous devons toutes et tous prendre l'habitude d'appliquer.

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Ce présent guide pourra être mis à jour ou adapté en fonction des évolutions des recommandations préconisées par le gouvernement

Rappel des gestes barrières individuels

L'IREFE vous demande de respecter les consignes du gouvernement, à savoir :

- Se laver les mains très régulièrement avec du savon ou du gel/solution hydro alcoolique, notamment après contact impromptu avec d'autres personnes ou contacts d'objets récemment manipulés par d'autres personnes. Un distributeur de gel hydro alcoolique est mis à votre disposition à chaque étage et dans chaque salle de formation.
- Séchage avec essuie-mains en papier à usage unique.
- Se laver les mains avant et après la prise de boisson, de nourriture, de cigarettes.
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir à usage unique.
- Saluer sans se serrer la main, bannir les embrassades.
- Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter dans une poubelle.
- Le masque grand public est obligatoire. **Nous vous demandons d'en porter un (utilisation d'un masque 4 h maximum)**. Le casque avec visière est également un complément aux gestes barrières.
- Privilégier les oreillettes pour les smartphones.

3



Déplacements pour vous rendre dans les locaux de l'IREFE

Assurez-vous de bien avoir déposé votre congé formation auprès de votre employeur. L'IREFE se substitue aux obligations de celui-ci le temps de votre formation.

Circulation dans les locaux

Suivez le plan de circulation à partir de la signalétique

Limitez les déplacements qui ne sont pas indispensables.

Limitez l'utilisation de l'ascenseur.

Horaires de la formation

Sur votre convocation, il est précisé un horaire de début de la formation. Nous vous demandons de le respecter afin de réguler l'accueil et la circulation dans les locaux si plusieurs groupes en formation sont présents.

La durée d'une journée de formation est de 7h.



Accueil à l'entrée du bâtiment

Munissez-vous de votre propre stylo et de votre bouteille d'eau.

Nous vous accueillerons à l'entrée du bâtiment et vous indiquerons votre salle en respectant le plan de circulation. Evitez l'ascenseur si vous le pouvez.

Nous vous demanderons d'entrer dans le bâtiment après vous être lavé les mains avec du produit hydro alcoolique mis à votre disposition.

Pendant la formation

- Chaque stagiaire devra disposer de son stylo personnel.
- Une pochette bloc-notes sera disponible sur la table.
- Les documents de travail ne seront remis que par l'animateur de formation à chaque participant.
- Les stagiaires s'engagent à ne pas distribuer de documents entre eux.



4

Pendant les pauses

Respectez la distance avec vos interlocuteurs à la machine à café ou à l'extérieur lors de la pause « fumeurs » et nettoyez-vous les mains avec le gel hydro alcoolique le plus proche (entrée, couloir ou salle).



Pause déjeuner

Un accès aux terrasses sera autorisé si le temps le permet (accès par le niveau -1 du bâtiment). Profitez du parc des Buttes Chaumont situé en face de l'IREFE.

Posez vos documents et affaires personnelles sur votre chaise pour libérer votre table et faciliter son nettoyage et désinfection.



Nettoyage des locaux

Un nettoyage du mobilier des locaux communs est effectué par demi-journée le temps de la pause déjeuner.

Des mesures d'hygiène spécifiques sont mises en place avec le prestataire de nettoyage en respect du secteur de la Propreté : nettoyage régulier au moyen de désinfectants des surfaces de contact les plus usuelles (poignées de portes, tables, comptoirs, claviers, ...)

Nous favoriserons l'ouverture des portes de salles de formation ainsi que l'aération des salles.

Accès au service administratif de l'IREFE

Privilégiez l'envoi de mails.

Restez à l'entrée du bureau de l'assistante formation. Si vous êtes invité-e à y entrer, respectez la distance d'un mètre, ou le port du masque.



Ensemble, protégeons-nous

